

## Séance du pool des délégués du 24.09.2009

Philipp Jenny, Atlstätten, membre du comité de la SSP, délégué au pool des délégués  
Traduction: Rudolf Schlaepfer, La Chaux-de-Fonds

Le point fort de la séance d'automne du pool des délégués a été la **pédagogie curative**. Avant que l'AI ne se retire de ce domaine suite à la nouvelle péréquation financière (RTP), le degré médicalement évaluable d'un handicap donnait droit à des mesures thérapeutiques et de pédagogie curative. Maintenant les cantons et les communes sont seuls responsables des mesures de pédagogie curative. Un tour de table lors de cette séance a montré que les cantons procèdent de façon très différente, ainsi il y a des cantons où rien n'a changé. Dans certains cantons, les pédiatres sont appelés à prendre position pour chaque enfant qui nécessite de telles mesures, dans d'autres par contre les médecins ont été entièrement écartés de la pédagogie curative qui n'est plus que de la compétence de psychologues et pédagogues. Dans ces cantons, des arguments pédagogiques décideront donc de ces mesures.

Jon Caflish nous informe que la Conférence des directeurs de l'instruction publique (CDIP) cherche actuellement à élaborer une conduite d'investigation standardisée, permettant de déterminer les besoins individuels de chaque patient de manière uniforme dans toute la Suisse. Nous avons obtenu que la pédiatrie ou la médecine soit associée à ce processus. La problématique, voire le défi, réside dans le fait qu'on cherche un modèle identique pour tout le pays, tout en respectant les moyens et les traditions locaux. La démarche conduirait en définitive à des structures régionales et cantonales à nouveau très différentes. Notre objectif est d'obtenir par la CDIP qu'un médecin ou un pédiatre soit consulté pour tout problème médical.

Les cantons souhaitant conserver leur autonomie, la SSP ne peut influencer la conception de la pédagogie curative au niveau national. Ce sont donc les groupements régionaux qui doivent intervenir au niveau des cantons pour influencer les décideurs

dans notre sens. Nous devons réussir à faire collaborer pédagogie et médecine pour le bien de l'enfant.

En conclusion nos efforts devraient viser les objectifs suivants:

- soutien à toute collaboration entre services psychologiques scolaires, pédiatres et école
- apport de l'aspect médical et de la pédiatrie du développement
- les constatations du pédiatre devraient aboutir directement à des mesures, sans détour par plusieurs services
- le bien de l'enfant doit être au centre de nos préoccupations et non pas le souci d'économies
- la création enfin de standards suisses concernant les investigations, les diagnostics et les mesures thérapeutiques.

Le comité vous serait reconnaissant de signaler les problèmes apparaissant dans votre région, de préférence directement à Jon Caflisch ou Philipp Jenny. En cas de difficultés à mettre en pratique les objectifs mentionnés, la SSP souhaite soutenir les groupements cantonaux sur le plan logistique et technique.

Le pool des délégués a également discuté de la **révision du programme de formation post-graduée\***. Un représentant des cliniques a mis en question le logbook. Le président lui a rétorqué que la tendance de la FMH est d'étoffer le logbook et de le formuler beaucoup plus en détail. La représentante des assistants constate que dans sa version actuelle le logbook a plus d'avantages que de désavantages.

Marc-Alain Panchara a présenté l'état actuel du projet de **contrôle de qualité** (un article est paru à ce propos dans Paediatrica). Il souligne l'importance de notre présence

dans ce domaine, faute de devoir accepter des standards et des paramètres qui ne correspondent pas aux besoins des pédiatres suisses (p.ex. des salles d'attente séparées pour enfants et adolescents). Dans ce contexte, il est très décevant que seuls 10 pédiatres aient participé à l'enquête concernant la qualité.

Michaël Hofer nous a informés de l'avancement de la **réforme des structures de la SSP**, suite à la réunion du comité de fin août à Morges.

Stephan Rupp suit les événements concernant la nouvelle **Association médecins de famille et de l'enfance Suisse**. Des informations détaillées ont été adressées aux membres de la SSP, je me limite donc à transmettre le souhait du comité que la pédiatrie soit représentée par le plus grand nombre possible de délégués cantonaux.

Le **site internet de la SSP** est en réorganisation et nous offrons la possibilité aux groupes régionaux et de spécialistes d'y créer leur propre page. Ces sous-pages du site SSP ne pourront contenir qu'un lien vers le site propre au groupe ou peuvent le remplacer/rendre inutile; il pourra informer en détail sur les activités de la société ou du groupe d'intérêt. Nous souhaitons que cette possibilité soit activement utilisée pour que les échanges sur notre site soient d'actualité et vivants.

### Correspondance

[pjenny@hin.ch](mailto:pjenny@hin.ch) et

[Jon.Caflisch@kispi.unizh.ch](mailto:Jon.Caflisch@kispi.unizh.ch)

\* Pour les détails lire les échos du comité de Christian Kind dans ce même numéro.